

50 millions pour la paix... ou pour la gauche ? Une juge bloque la réforme Trump

écrit par Nicolas Faure | 21 mai 2025





Alors que Donald Trump poursuit sa croisade contre les institutions jugées inutiles ou idéologiquement biaisées, la justice fédérale vient de suspendre la fermeture du très contesté U.S. Institute of Peace. Derrière cette décision : une magistrate nommée par Obama, et une bataille révélatrice entre réforme administrative et résistances de l'establishment.

Une juge fédérale nommée par Obama a temporairement bloqué la fermeture de l'U.S. Institute of Peace (USIP), ordonnée par Donald Trump dans le cadre de son programme de réformes. Derrière cet affrontement juridique, c'est un symbole du combat entre l'establishment bureaucratique et une volonté de rationalisation de l'État qui se dessine.

Washington, mai 2025 –

La fermeture de l'inefficace et idéologiquement biaisé U.S. Institute of Peace (USIP), ordonnée par le président Trump, était selon ses partisans une mesure attendue de longue date dans l'effort de « nettoyage du

marécage » bureaucratique. Mais une juge fédérale, proche de la gauche, vient d'y opposer un premier obstacle.

La décision émane de la juge Beryl Howell, nommée sous l'administration Obama, qui a déclaré que l'intégration de l'institut dans le tout nouveau Department of Government Efficiency (DOGE) était « illégale ». **Son jugement invalide ainsi l'ensemble des mesures engagées : licenciements des responsables, transfert du bâtiment et absorption institutionnelle.**

Mais que protège-t-on réellement ici ? Le USIP, financé par le contribuable à hauteur d'environ 50 millions de dollars par an, affiche un bilan jugé nul après quarante ans d'existence. Derrière le paravent d'une mission pour la paix, l'institution s'est illustrée par des projets d'inspiration globaliste, des campagnes militantes à gauche toute, et des salaires généreux pour une élite bien connectée.

En février, l'administration Trump avait décidé par décret de dissoudre l'institut. Le DOGE en avait pris le contrôle en mars, limogeant une direction jugée idéologiquement radicale, et enclenché la procédure de fermeture.

Le verdict judiciaire marque une tentative de sauvetage par l'establishment, usant de subtilités juridiques pour enrayer une réforme saluée par les conservateurs. Mais l'obstruction reste provisoire : la Maison Blanche a assuré qu'elle ne se laisserait pas intimider par une seule juge fédérale. La volonté populaire de voir disparaître des institutions jugées inefficaces et politisées reste intacte.

Ce jugement n'est pas, contrairement à ce que certains médias affirment, une victoire de l'État de droit. Il s'agit d'un contretemps, pas d'un renversement. L'assainissement de l'appareil administratif, au cœur du

projet trumpien, continue – et avec lui, la promesse d'un État plus sobre, plus juste, et débarrassé des fardeaux idéologiques d'un autre âge. Les jours du USIP semblent comptés.

Nicolas Faure